



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/ND 203-14
Mandature 2010 – 2015
Assemblée Générale 2010-2015/2014-17

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2014-17.
EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE ASSEMBLEE GENERALE DU 24 NOVEMBRE 2014**

Sur convocation de Monsieur Dominique MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres de l'assemblée générale se sont réunis le lundi 24 novembre 2014 à 09h30 au siège de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, 135 boulevard de l'Europe à Rouen.

Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 03/06/14

VOTE :

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI S'EST TENUE LE 03 JUIN 2014 EST ADOPTE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°1 : Présentation des dispositifs d'aide aux artisans par la SIAGI – La pré-garantie SIAGI

Point n°2 : Temps forts de l'activité de la CMA 76 – 2014

Point n°3 : Vote relatif au renouvellement des membres élus des commissions de finances, de la reconnaissance artisanale, des affaires générales et des conflits d'intérêts faisant suite à la démission de plusieurs membres élus.

Résolution 2010-2015/ 2014-17/ AG 101 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES ELUS DES COMMISSIONS DE FINANCES, DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE, DES AFFAIRES GENERALES ET DES CONFLITS D'INTERETS FAISANT SUITE A LA DEMISSION DE PLUSIEURS MEMBRES ELUS.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

**20 VOIX « POUR »
0 VOIX « CONTRE »**

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES :

**M. JEAN-PIERRE LOUVET EN REMPLACEMENT DE M. BRUNO DELEMER
MME MARIE-PIERRE VATELIER EN REMPLACEMENT DE M. BRUNO GERBI
MME SYLVIE CANTEREL EN REMPLACEMENT DE MME BRIGITTE JOUTEL**

**LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE
ET METIERS D'ARTS :**

**MME FLORENCE AUZOU EN REMPLACEMENT DE M. OLIVIER BASTIEN
M. ALAIN LARCHEVEQUE EN REMPLACEMENT DE M. PATRICK LEGOIS
M. DIDIER FOULOGNE EN REMPLACEMENT DE M. JEAN-MICHEL TAMION**

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES :

**M. YVES ALLAINGUILLAUME EN REMPLACEMENT DE M. BRUNO DELEMER
M. HERVE AUTIN EN REMPLACEMENT DE M. XAVIER DIVERNET
M. RENE DECHAMPS EN REMPLACEMENT DE MME ISABELLE EUDIER
M. GUILLAUME DARTOIS EN REMPLACEMENT DE M. PATRICK LEGOIS
M. DANIEL CAVELIER EN REMPLACEMENT DE M. JEAN-MICHEL TAMION**

**CETTE COMMISSION DEVRA, A L'OCCASION DE SA PROCHAINE REUNION, ELIRE UN
PRESIDENT ET UN RAPPORTEUR.**

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES CONFLITS D'INTERETS :

**M. ERIC MOLLIN EN REMPLACEMENT DE M. BRUNO DELEMER
M. MICHEL HUBERT EN REMPLACEMENT DE MME ISABELLE EUDIER
M. CARLOS MORAIS EN REMPLACEMENT DE M. PATRICK LEGOIS
M. HERVE AUTIN EN REMPLACEMENT DE M. XAVIER DIVERNET**

**CETTE COMMISSION DEVRA, A L'OCCASION DE SA PROCHAINE REUNION, ELIRE UN
PRESIDENT ET UN RAPPORTEUR.**

Point n°4: Projet de nouveau CFA de Rouen - Point d'étape relatif à l'opération suite au mandat confié par l'Assemblée générale du 20/11/2013 au Président MOULARD, en sa qualité de représentant légal de la CMA 76.

- Déroulé de la procédure de concours relative à la désignation de la maîtrise d'oeuvre et choix du lauréat, le cabinet CBA ;
- Confirmation de l'engagement des co-financeurs et de la tutelle. Actualisation du plan de financement ;
- Contractualisation de l'emprunt à hauteur de 2 millions d'euros aux fins de financement du projet suite à renégociation des taux d'intérêt.

Cet emprunt a été approuvé par l'Assemblée générale du 20/11/2013. Une actualisation des taux a depuis été sollicitée. Le Bureau du 12/11/2014 a approuvé la proposition suivante : taux maximum d'intérêt fixe de 3,80%. Les autres conditions demeurent inchangées.

Vote de la proposition de confier un mandat, dans la limite des conditions décrites du prêt bancaire retenu précisé ci-dessus, au profit du Président MOULARD, en sa qualité de représentant légal de la CMA 76, aux fins de contractualisation relativement à l'opération globale de cet emprunt.

Vote de la proposition d'actualiser le mandat donné au Président MOULARD, en sa qualité de représentant légal de la CMA76, à l'occasion de l'Assemblée générale du 20 novembre 2013 : autorisation donnée au Président MOULARD, en sa qualité de représentant légal de la CMA76, pour engager toute démarche visant au bon déroulé du projet de CFA de Rouen, dans la limite du programme voté le 20 novembre 2013 et du montant total des engagements financiers prévus dans le plan de financement actualisé joint (document n°10). Ce mandat inclut notamment la contractualisation de l'emprunt selon les modalités décrites ci-dessus, l'affermissement des marchés, l'achat du terrain, le dépôt des autorisations d'urbanisme nécessaires...

Résolution 2010-2015/ 2014-17/ AG 102 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT, DANS LA LIMITE DES CONDITIONS DECRISES DU PRET BANCAIRE RETENU PRECISE CI-DESSUS, AU PROFIT DU PRESIDENT MOULARD, EN SA QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, AUX FINS DE CONTRACTUALISATION RELATIVEMENT A L'OPERATION GLOBALE DE CET EMPRUNT.

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

20 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Résolution 2010-2015/ 2014-17/ AG 103 :

VOTE : LA PROPOSITION D'ACTUALISER LE MANDAT DONNE AU PRESIDENT MOULARD, EN SA QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA76, A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 NOVEMBRE 2013 : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT MOULARD, EN SA QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA76, POUR ENGAGER TOUTE DEMARCHE VISANT AU BON DEROULE DU PROJET DE CFA DE ROUEN, DANS LA LIMITE DU PROGRAMME VOTE LE 20 NOVEMBRE 2013 ET DU MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS PREVUS DANS LE PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE JOINT (DOCUMENT N°10). CE MANDAT INCLUT NOTAMMENT LA CONTRACTUALISATION DE L'EMPRUNT SELON LES MODALITES DECRISES CI-DESSUS, L'AFFERMISSEMENT DES MARCHES, L'ACHAT DU TERRAIN, LE DEPOT DES AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES...

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

20 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »

Point n°5 : Vote des budgets 2015 de la CMA 76 et de trois CFA après avis de la commission des finances du 18/11/2014.

Résolution 2010-2015/ 2014-17/ AG 104 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VOTE DES BUDGETS 2015 DE LA CMA 76 ET DE TROIS CFA APRES AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 18/11/2014

LE VOTE SE DECLINE COMME SUIV :

19 VOIX « POUR »

0 VOIX « CONTRE »

0 VOIX « BLANC »

0 VOIX « ABSTENTION »



Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76